

représentants des moyens de diffusion; hébergement, qui comprend hôtels, motels et camps de touristes. Ne sont pas compris les services d'enseignement, les services de santé, les opérations immobilières et les services financiers. Il faut également noter que les services automobile tels que les garages et les ateliers de réparation sont pris en compte dans le commerce de détail.

Hébergement touristique. Le tableau 18.14 donne un résumé des statistiques sur les principaux moyens d'hébergement en 1972. L'hébergement a rapporté cette année-là des recettes totales de \$1,708.0 millions dont la majeure partie, soit 80.6%, provenait des hôtels (\$1,376.7 millions). Les recettes déclarées par les motels s'élevaient à \$220.9 millions (12.9%) et les \$110.4 millions restants (6.5%) provenaient des maisons et cabines pour touristes, des pourvoyeurs en chasse et pêche et des terrains de camping pour tentes et roulottes. Les recettes totales englobent des postes comme les ventes de salles, d'aliments, de boissons alcooliques, de marchandises et d'autres services fournis par les entreprises d'hébergement touristique, c'est-à-dire le téléphone, les services de valet de chambre, la blanchisserie, le stationnement, etc. Une autre ventilation des données sur l'hébergement touristique par province figure au tableau 18.15.

Restaurants. Les données sur les restaurants proviennent d'un sondage auprès des restaurateurs indépendants et d'une enquête exhaustive auprès des restaurants à établissements multiples. Les restaurants indépendants qui ont une concession sont classés comme indépendants. Les restaurants des hôtels sont habituellement regroupés avec les hôtels et non avec les restaurants.

Les recettes au cours de la période de 1970 à 1974 ont augmenté de 45.3% pour l'ensemble du Canada; au niveau provincial, les taux s'échelonnaient entre 25.5% en Nouvelle-Écosse et 55.9% à Terre-Neuve (voir tableau 18.16 pour la ventilation par province). Les recettes des restaurants indépendants justifiaient de 85.5% des recettes totales des restaurants au Canada.

Système des concessions dans le secteur de la restauration. Le système des concessions est un mode de distribution suivant lequel une entreprise accorde à une autre le droit de vendre un produit ou un service. Une enquête exhaustive sur le système des concessions au Canada a été menée en 1973, à la suite de l'enquête pilote effectuée pour 1971. En 1973, 42 sociétés de concessions étaient en activité au Canada; elles comptaient 1,970 points de vente possédés et exploités par le concessionneur et le concessionnaire qui ont réalisé des ventes brutes de \$379.7 millions. Ce montant représentait 24.3% des recettes totales des restaurants au Canada en 1973 (ou 27.2% des ventes des restaurateurs indépendants).

Buanderies mécaniques et établissements de nettoyage à sec et de teinture. En 1973, 2,532 buanderies mécaniques et établissements de nettoyage à sec et de teinture étaient en exploitation au Canada et réalisaient des recettes de \$282.4 millions, ce qui représente une augmentation de 9.5% par rapport à 1972 (\$258.0 millions). De ces établissements, 339 étaient des buanderies qui avaient réalisé des recettes de \$132.7 millions et 2,193 étaient des établissements de nettoyage à sec et de teinture dont les recettes s'élevaient à \$149.7 millions. En 1973, les buanderies mécaniques ont enregistré une augmentation de 16.4% comparative-ment à l'année précédente, tandis que les recettes des établissements de nettoyage à sec et de teinture ont augmenté de 4%.

Production cinématographique et distribution de films. Cette industrie se compose des exploitants de cinémas ordinaires et de ciné-parcs, des distributeurs de films et des entreprises privées et organismes publics s'occupant de production cinématographique.

Les recettes totales provenant des entrées en 1973 se sont élevées à \$150.6 millions, dont \$129.9 millions ont été réalisés par les cinémas ordinaires et \$20.7 millions par les ciné-parcs. On a dénombré 1,135 cinémas ordinaires et 299 ciné-parcs en exploitation au Canada.

Le prix d'entrée moyen était de \$1.80 dans les cinémas ordinaires (variant d'un minimum de \$1.11 au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest à \$1.92 en Ontario) et de \$1.79 dans les ciné-parcs. Les dépenses par personne avaient atteint le niveau élevé de \$8.30 en 1953, puis elles étaient tombées jusqu'à \$3.91 en 1962, pour remonter ensuite progressivement et atteindre leur niveau actuel de \$7.32.

Le nombre d'entrées payées dans les cinémas ordinaires a atteint son niveau le plus élevé en 1952, pour diminuer ensuite progressivement jusqu'en 1963; après une augmentation en